

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 08338
Numéro SIREN : 399 381 821
Nom ou dénomination : NEXITY LOGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2020 sous le numéro de dépôt 53333

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 10-06-2020

N° DE DEPOT : 2020R053333

N° GESTION : 2014B08338

N° SIREN : 399381821

DENOMINATION : NEXITY LOGEMENT

ADRESSE : 19 rue de Vienne TSA 60030 75801 Paris cedex 8

DATE D'ACTE : 28-05-2020

TYPE D'ACTE : Décision(s) de l'associé unique

NATURE D'ACTE : Changement de président

NEXITY LOGEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 6 561 944 euros
Siège social : 19, rue de Vienne – TSA 60030 – 75801 PARIS Cedex 08
399 381 821 RCS PARIS

oooOOooo

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 MAI 2020

[...]

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2019)

L'Associé Unique, sur proposition du directeur général, décide d'arrêter le bénéfice distribuable de l'exercice 2019 et de l'affecter comme suit :

- Bénéfice net comptable, soit 117.437.567,06 €,
- Augmenté du montant figurant au poste « Report à nouveau », soit 422.641.738,52 €

Formant un bénéfice distribuable de 540.079.305,58 €

- A concurrence de 200.000.000 € à titre de distribution à l'Associé Unique, soit un dividende unitaire de 30,48 € par action,
- Le solde, soit 340.079.305,58 €, affecté au poste « Report à nouveau ».

Cette distribution de réserve sera mise en paiement à compter du 28 mai 2020.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate que les sommes distribuées à titre de dividende pour les trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET PAR ACTION	DIVIDENDE GLOBAL
2018	15,00 €	98.429.160,00 €
2017	20,00 €	131.238.880,00 €
2016	5,00 €	32.809.720,00 €

[...]

QUATRIEME DECISION

(Remplacement du président de la Société)

L'Associé Unique prend acte du décès de Monsieur Jean-Philippe RUGGIERI, président de la Société, en date du 24 avril 2020.

Par conséquent, il décide de nommer Monsieur Alain DININ, né le 22 février 1951 à Boulogne Billancourt (92) et domicilié 22 avenue de Friedland, 75008 Paris, en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jean-Philippe RUGGIERI, et ce pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'aux délibérations de l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Monsieur Alain DININ, a indiqué accepter le mandat de président de la Société et déclare remplir toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

CINQUIEME DECISION
(Pouvoirs pour formalités)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au JOURNAL LA LOI ou au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

[...]

Pour extrait certifié conforme

DocuSigned by:

C4F7EA7B97FB401...

Le Directeur Général
M. Cyril FERRETTE